

L'AVENTURE CONTINUE



2015
SUR LE CHEMIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'aventure Aigle en chiffres



695
SALARIÉS
en France



1
SITE DE PRODUCTION
basé à Ingrandes-sur-Vienne
(86)



70 PAYS
d'implantation



DEPUIS
1967
en Poitou-Charentes



794 000
paires de bottes
fabriquées en 2015



320
boutiques dans
le monde



163 ANS
d'existence de la
marque AIGLE



161 M€
CA 2015 consolidé
facturé France



1 285
COLLABORATEURS
AIGLE
dans le monde



43
boutiques en propre
en France

Notre périmètre développement durable 2015

Comme en témoigne cette illustration, notre second rapport développement durable se limite pour cette année au périmètre français uniquement ; c'est-à-dire à notre siège de Boulogne, notre usine d'Ingrandes-sur-Vienne et nos 43 magasins en propre. Ce premier chemin d'exploration proposé est déjà la promesse de grandes avancées pour Aigle.

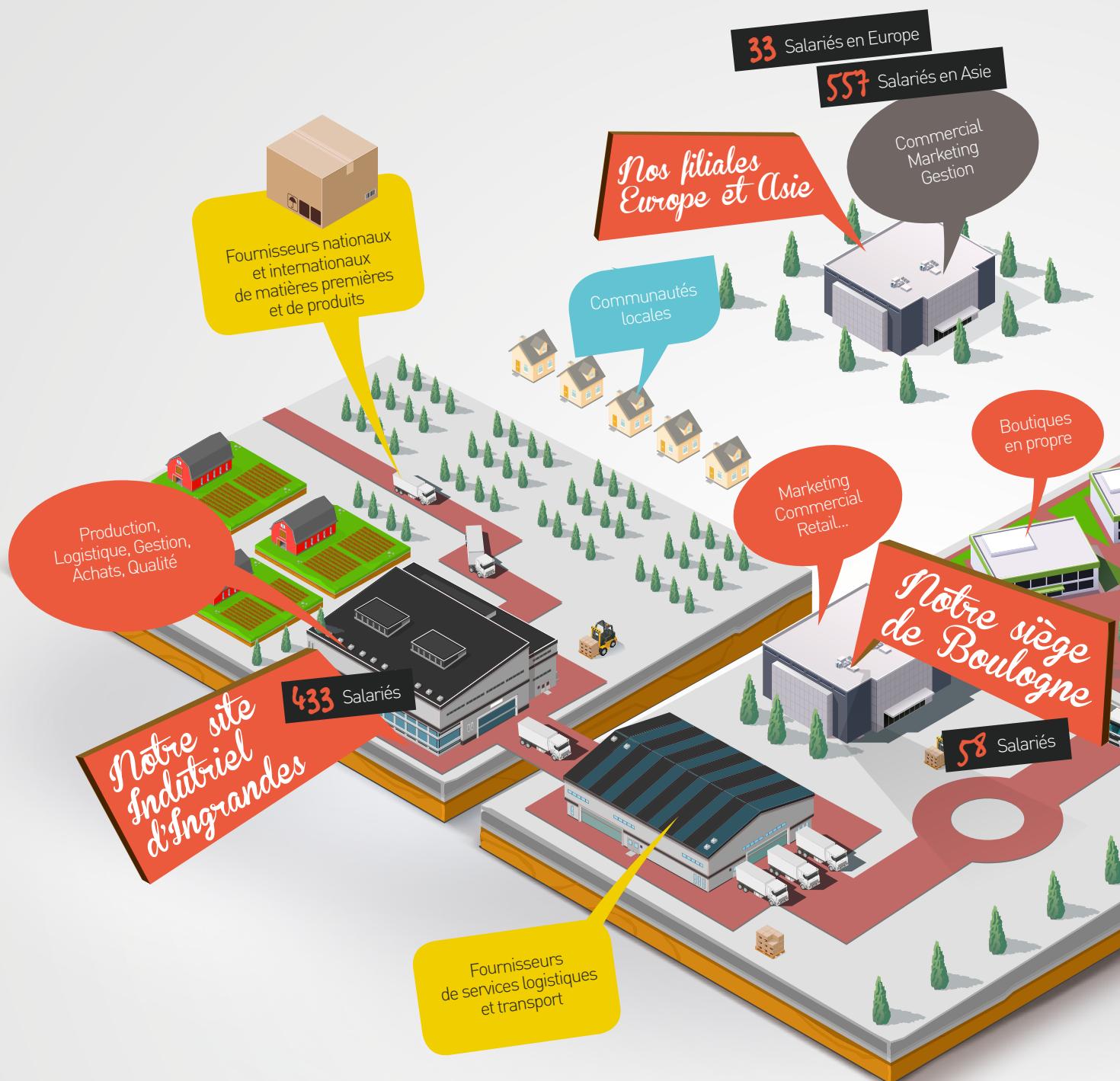


Table des matières

Révéler nos savoir-faire / Page 11

S'épanouir au travail
Développer nos talents par la formation
Tous égaux !

Maîtriser notre empreinte environnementale / Page 15

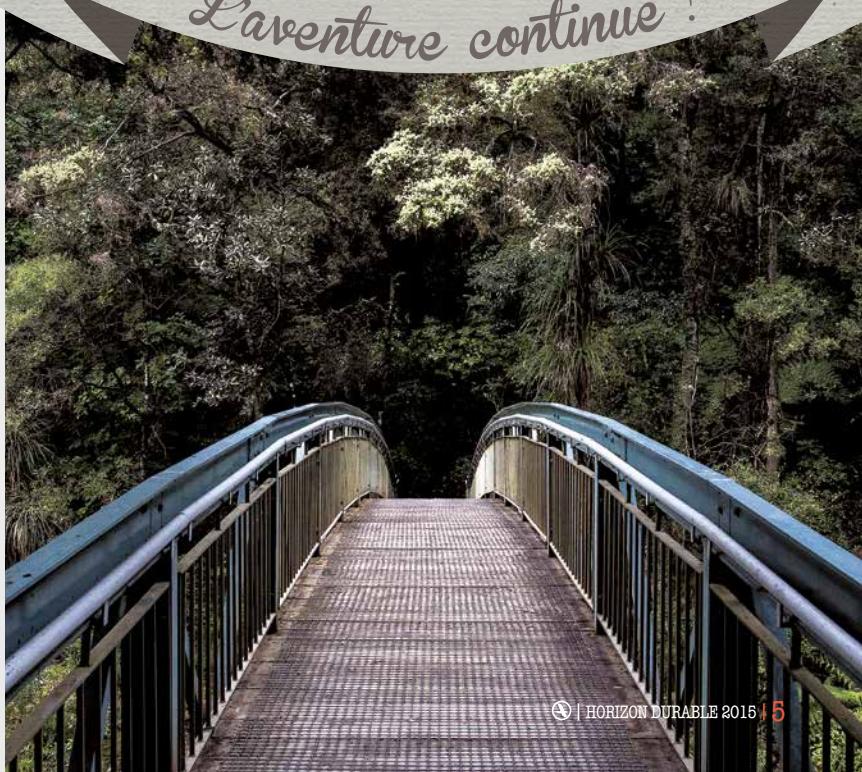
Préserver nos ressources
Maîtriser ensemble nos consommations
Agir pour la biodiversité sur notre site d'Ingrandes

Créer de la valeur partagée / Page 17

Acheter « responsable »
Faire vivre notre territoire
Politique de mécénat



L'aventure continue !



NOTRE POLITIQUE DE développement durable

Création d'**1** direction RSE

AMBASSADEURS
27
Développement durable volontaires

33

parties prenantes

INTERNES
EXTERNES
INTERVIEWÉES

LA NORME ISO 26 000*
choisie pour structurer la démarche

L'application **Trajet DD** ** :
pour assurer le suivi de nos actions

5 valeurs

Savoir-faire

Responsabilité

Respect

Passion

Simplicité

4 priorités

MODERNISER notre site d'Ingrandes

INTÉGRER la RSE dans les critères de choix de nos fournisseurs

FOURNIR des informations transparentes à nos clients

PARTAGER la responsabilité au quotidien avec nos collaborateurs

8

indicateurs
annuels DD
définis

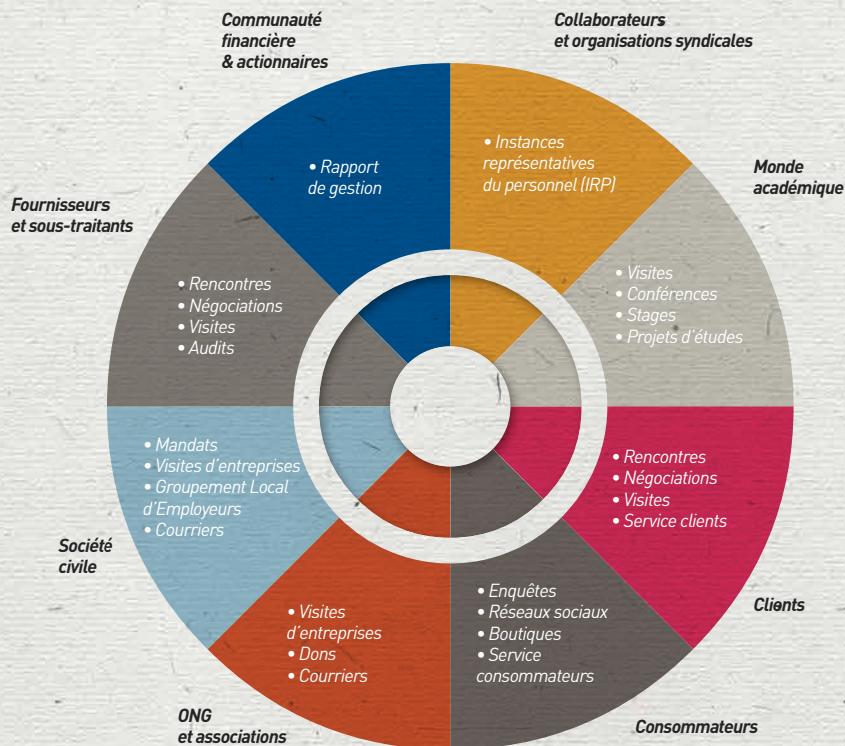
*ISO 26000 est une norme AFNOR relative à la responsabilité sociétale des organisations, c'est-à-dire qu'elle définit comment les organisations peuvent et doivent contribuer au développement durable.

**Trajet DD est un outil de gestion de gouvernance RSE. Cette application permet de visualiser la situation de l'entreprise en définissant une cible d'objectifs à laquelle sont associés des fiches actions et des indicateurs.

La politique de développement durable est pilotée par Yves Trousselle, directeur RSE et membre du Comité Exécutif. Depuis le 1^{er} janvier 2016, le service Santé, Sécurité et Environnement est sous sa responsabilité afin de concentrer les préoccupations sociétales et environnementales sous une même direction.

DÉCOUVREZ NOS DIFFÉRENTES FORMES D'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES !

En 2015, une trentaine d'interviews ont été réalisées auprès des parties prenantes internes et externes dans le cadre de la définition de la nouvelle stratégie Aigle.



Au cours de l'année, nous avons défini et validé des indicateurs et leurs objectifs associés à atteindre en 2016. Ils constituent notre tableau de bord RSE au travers de deux types d'indicateurs :

5 indicateurs « stratégiques » au regard de nos parties prenantes

AXES	INDICATEURS	OBJECTIFS 2016
Gouvernance RSE	Écoute des parties prenantes, internes comme externes	Être à l'écoute, par le biais d'interviews, de 10 / 25 PP
Social	Taux d'absentéisme global cumulé	< 6,5 %
Environnement	Consommation énergétique du site industriel en kWh Consommation énergétique Retail par magasin kWh/m2 Déchets de production en grammes par paire de bottes fabriquées	< Année N - 1

3 indicateurs de « pilotage » liés à nos projets phares

AXES	INDICATEURS	OBJECTIFS 2016
Club Ambassadeurs	Représentativité des membres du Club Ambassadeurs par sites/directions	10 / 20 sites ou directions représentés au sein du Club
Biodiversité	Nombre d'espèces différenciées identifiées sur le site	> 180
Politique achats responsables	Engagement RSE du parc fournisseurs	> 20 %***

*** Une note est attribuée à chaque fournisseur à chaque fin de saison :

- Note F (0 points) : non signature du code de conduite (COC), prérequis obligatoire à tout partenariat avec Aigle ;

- Note E (1 point) : partenaires ayant signé le COC

- Note D (2 points) : signature du COC et certifications sociales (SA 8000, WRAP, ETI, ...) et/ou environnementales (ISO 14 001, EMAS, ...) et/ou relatives à la sécurité (OSHAS 18001, ...)

- Note A (5 points), B (4 points) ou C (3 points) : partenaires ayant signé le COC et audités par Aigle (note attribuée pendant l'audit)

La somme de l'ensemble des points est ensuite divisée par la note maximale (nombre de fournisseurs * 5 points (A)).

Retours sur nos engagements 2014

Mettre en place un processus d'écoute récurrent de nos parties prenantes

En 2014, nous nous étions engagés à mettre en place un processus d'écoute récurrent de nos parties prenantes. L'enjeu principal de l'année 2015 a été la redéfinition de notre positionnement de marque pour laquelle nos parties prenantes ont été sollicitées. Ainsi, une trentaine d'interviews internes et externes ont été réalisées par un cabinet spécialisé, dans le cadre de la définition de notre nouvelle stratégie.

Mener une étude sur l'éclairage de l'atelier de fabrication

Diverses solutions ont été proposées pour améliorer le confort des salariés. En effet, à l'issue de cette étude, des compléments d'éclairage ont été mis en place.

Mise en place kits d'intégration maître caoutchoutier

Né de la collaboration entre le service Emploi/Formation et la Production, le processus d'accueil a été renforcé et formalisé via un kit d'intégration.

Mettre en oeuvre les projets du Club Ambassadeurs

Les cinq équipes du Club ont chacune mené leurs projets durant l'année 2015. Retrouvez les actions phares de chacun des groupes en page 10 de ce document.

Réaliser un audit énergétique de nos installations

Un audit énergétique a été réalisé en juillet 2015, dans le but, non seulement de répondre à nos exigences réglementaires, mais aussi d'évaluer la performance de nos installations et de trouver des pistes de progrès.

Intégrer d'autres modèles de boîtes dans notre Analyse du Cycle de Vie

Conformément à son engagement, Aigle a poursuivi en 2015 l'analyse du cycle de vie (ACV) en étendant son étude à 5 autres modèles afin d'étudier l'impact environnemental des différents modes de fabrication et de conception sur les 6 indicateurs retenus (acidification terrestre, changement climatique, consommation de matières fossiles, eutrophisation de l'eau douce, toxicité humaine et émission de composés organiques volatils).

Réaliser des audits auprès de nos fournisseurs

En 2014, nous nous étions engagés à faire contrôler par nos auditeurs internes le respect du Code de Conduite par l'ensemble de nos fournisseurs, en commençant par les neuf les plus stratégiques. Cinq audits sur les neuf prévus ont été réalisés en 2015, soit 55 % de l'objectif.

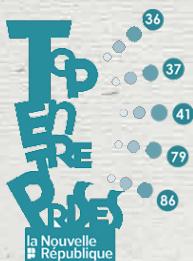
Faits marquants 2015

1^{re} journée

Développement Durable



3 prix RSE



TOP Entreprises
RSE Vienne de la
Nouvelle République



R Awards,
catégorie coup de cœur
du jury



Trophée de la performance globale
du centre des jeunes dirigeants,
catégorie entreprise de plus
de 20 salariés non JD

1^{er} rapport

Développement Durable



Rubernet

1^{er} Intranet entreprise
avec un espace RSE dédié



Arrêt fourrure animale

1^{re} Convention cadres

Définition des indicateurs stratégiques RSE

Les actions du Club Ambassadeurs

Créé en 2014, le Club Ambassadeurs RSE est un réseau de volontaires dans l'entreprise. Leur mission principale est d'agir en mettant en place des solutions d'amélioration sur les thématiques sociales, sociétales, environnementales et économiques.

Groupe Jouets canins

2 études :
innocuité et faisabilité technique

Groupe Intranet 2.0

Réflexion sur les attentes des
collaborateurs de l'intranet

Groupe Énergie

Sensibilisation sur
les éco-gestes

Groupe Optimisation des déplacements

Analyse des déplacements domicile-travail

Groupe Tri sélectif

Sensibilisation aux nouvelles
consignes de tri



Jacky
Brunet



Raphaëlle
Gueddi Charles



Vincent
Réveillon



Frédéric
Mazurât



Geneviève
Richard



Jeanne-Lydie
Bertaudière



Didier Combe



Frédéric
Fraward



Mohamed
El Hrychy



Emma
Bonnefoy



Christelle
Monneréau



Kathleen
Deau



Bruno
Joly



Anne
Molkhou



Carole
Debernard



Elisabeth
Pré



Raquel Gaeta
Holt-Flughes



Nadia
Auger



Jérôme
Rio



David
Patarin



Charlotte
Romo



Astride
Breumier



Loïc
Guillot



Christelle
Gaillard



Elisabeth
Michel



Amandine
Chomel



Frène Rabussier
Présidente



Aissata Klante
Secrétaire



— — — — —

RÉVÉLER

nos savoir-faire

Que ce soit sur notre site d'Ingrandes-sur-Vienne, au siège de Boulogne ou dans nos magasins, notre première responsabilité est d'assurer le bien-être et la satisfaction de l'ensemble de nos collaborateurs.

C'est la clef pour pérenniser notre motivation, sauvegarder notre savoir-faire et renforcer chaque jour notre fierté de contribuer à l'image et à la réputation de notre marque Aigle.

S'épanouir au travail

PAR LE BIEN-ÊTRE DES ÉQUIPES

La prévention des risques psychosociaux

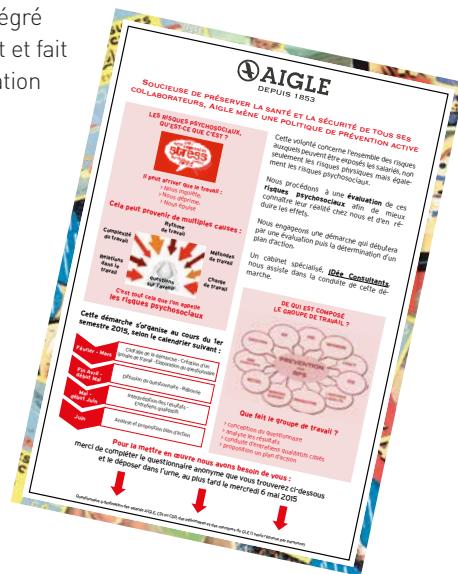
Soucieuse de préserver la santé et la sécurité de tous ses collaborateurs, Aigle mène une politique de prévention active contre les risques psychosociaux. Ce projet, porté par les salariés, est suivi par un groupe pluridisciplinaire représentatif de la diversité de l'entreprise. Il est piloté par la Direction des Ressources Humaines avec le support d'un cabinet spécialisé.

Le premier bilan témoigne d'une forte implication sur le sujet !

Avec 482 réponses au questionnaire, soit plus de 65 % des personnes concernées (salariés AIGLE et personnel extérieur inclus), cette étude démontre une forte implication de nos collaborateurs. En conclusion de l'étude, les résultats ne mettent en évidence aucune situation qui nécessiterait la mise en place d'un plan d'action d'urgence. Cependant, l'étude a mis en exergue deux secteurs d'attention prioritaires : l'atelier de fabrication et le marketing produit.

La sensibilisation aux risques professionnels

Mis en place en 2015, ce moment privilégié d'échanges est organisé pour lutter contre la sur-accidentabilité des nouveaux arrivants, notamment les jeunes et les intérimaires. Il est intégré aux process de recrutement et fait partie du parcours d'intégration des nouveaux embauchés.



PAR L'ÉCOUTE ET LA COLLABORATION

Rubbernet, l'intranet d'Aigle

Afin d'améliorer l'efficacité collective, la communication interne et de mieux travailler ensemble, Aigle a mis en place en 2015 un intranet d'entreprise. Lancé en novembre 2015 sur le périmètre France, « Rubbernet » aura pour but de réduire le nombre de mails et de fluidifier la circulation d'information. C'est également une base documentaire présentant les différents articles et revues de presse sur la marque, des actualités et des informations pratiques sur l'entreprise.



« Et le jeudi, c'est YAMMER !
Cette session de discussion autour de thématiques RSE est présentée dans l'espace RSE de Rubbernet ! »

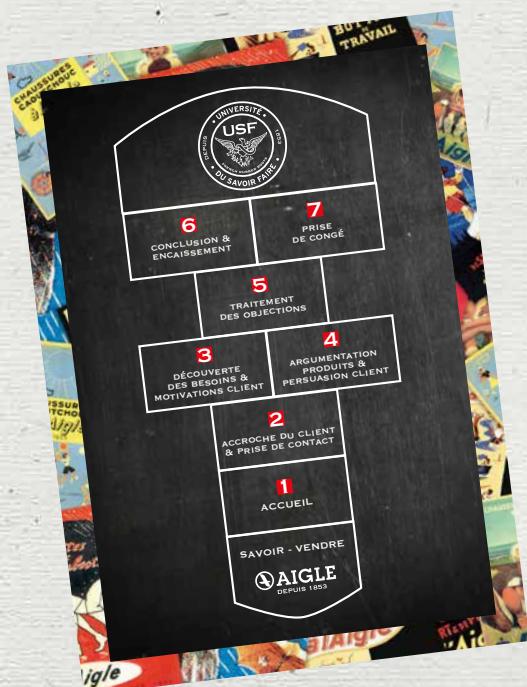


La « Convention », un événement fédérateur

Moment fort de l'année 2015, la « Convention » est un événement interne à destination de tous les cadres européens. Il a eu lieu pour la première fois en septembre dernier. Fédérateur, il a rassemblé une centaine de collaborateurs issus de toutes les composantes de l'entreprise. Cette assemblée a été organisée dans le but de renforcer l'esprit d'équipe, de communiquer sur la stratégie et les nouveaux objectifs mais aussi de créer un moment de partage transverse.

Développer nos talents par la formation

La formation professionnelle contribue à la progression individuelle de chaque collaborateur. Nous avons formé moins de stagiaires mais sur des parcours de formation plus longs (de type CQPM, animateurs d'équipe, ou accompagnement à une nouvelle prise de fonction dans l'entreprise) passant de 41,9 heures à 63,4 heures de formation en moyenne par collaborateur.



En 24 mois d'existence,
le programme de formation
de l'Université du Savoir-Faire
a vu passer :



**90% DES EFFECTIFS :
POUR LES FOCUS 1, 2 ET 3**

« Étape de la vente »,
« Savoir-être chez Aigle »,
« Découverte des besoins
& motivation client ».

**75% DES EFFECTIFS
POUR LES FOCUS 4 ET 5**

« Argumentation produits
& persuasion client »,
« ADN de marque
& connaissance produit ».

Tous égaux !

Répartition de l'effectif par tranche d'âge au 31/12



En septembre 2013, l'accord « contrat de génération »* a été signé avec les partenaires sociaux. Il contient trois objectifs :

L'embauche de jeunes et de salariés qualifiés de seniors

L'insertion professionnelle des jeunes et la reconversion professionnelle des seniors

L'interaction par la transmission des savoirs, des compétences et de l'expérience

72

embauches de jeunes
< 26 ans sur un objectif de 12

En 2014 - 2015 :

28

embauches
de seniors sur un objectif de 5

Un bilan qui montre des objectifs largement dépassés !

Les objectifs relatifs à l'accord ont été largement remplis. Afin de les accueillir dans les meilleures conditions, deux outils ont été élaborés :

Guide tuteur/alternant/stagiaire



Un guide a été élaboré à destination des tuteurs et des alternants/stagiaires. Il a pour objectif de définir les fonctions ainsi que les droits de chacun afin d'assurer un accueil et un accompagnement dans les meilleures conditions possibles.

Grille de rémunération

Niveau d'études	Durée du stage	Indemnité mensuelle pour un temps complet	Commentaires
Stage de découverte (collège)		Aucune indemnité	
Bac +3 ou inférieur	6 semaines ou moins	Aucune indemnité obligatoire.	sur demande de son maître de stage (et du RRH) si ce dernier a été satisfait des missions réalisées. L'indemnité sera versée en fin de stage
Bac +3 ou inférieur	> 8 semaines	3.60/€	L'indemnité sera automatiquement versée mensuellement au stagiaire par virement au moment de la paie.
Bac +4/5 ou plus	2 mois ou moins	3.60/€	L'indemnité sera automatiquement versée mensuellement au stagiaire par virement au moment de la paie.

Cette grille définit les bases de la rémunération des stagiaires en fonction de la durée et du niveau d'études afin d'offrir un accès au développement des compétences sur une base d'égalité et de non-discrimination.

* À noter que l'accord ayant été signé le 30 septembre 2013, les indicateurs ne sont pas suivis en année civile mais d'octobre N-1 à septembre N et les embauches tiennent compte des titularisations (passage de CDD à CDI).



MAÎTRISER

*notre empreinte
environnementale*

Notre usine d'Ingrandes-sur-Vienne, qui fabrique nos bottes emblématiques, est notre première source d'impact environnemental direct. Il est donc naturel que nos principales actions de réduction soient focalisées sur cette étape clé de notre chaîne de production. Afin de maîtriser, à terme, l'impact de l'ensemble de nos activités, nous agissons aussi progressivement sur nos autres bâtiments (bureaux à Ingrandes, siège de Boulogne, magasins) dans une logique de progrès continu.

Préserver nos ressources

En 2015, nous avons fabriqué 794 000 paires de bottes dans notre site de production d'Ingrandes-sur-Vienne. Reconnaisants à la nature de nous fournir les matières nécessaires à leur production, nous tâchons de limiter l'empreinte de nos activités.



LE CAOUTCHOUC, MATIÈRE PREMIÈRE PRÉSERVÉE

Le caoutchouc tient une place prépondérante dans la composition de nos bottes, qui en contiennent en moyenne 60 % ! Matière naturelle et vivante, le caoutchouc confère à nos produits durabilité et « savoir protéger ». Issu de la transformation du latex provenant de l'hévéa « ou arbre qui pleure », le caoutchouc de nos bottes provient de plantations d'État principalement situées au Vietnam ; nous en vérifions la provenance. La traçabilité est assurée par le contrôle de notre laboratoire interne. L'hévéaculture est dite durable car la production d'un arbre dure près de 30 ans par des « saignées » pratiquées en respectant les saisons. À terme, un nouvel arbre est replanté.



SON RECYCLAGE DANS NOS USINES

Afin de limiter notre consommation de matières premières, nous pratiquons le **recyclage d'une partie de nos déchets** tout au long de la chaîne de production : le caoutchouc non « vulcanisé » pouvant être réutilisé plusieurs fois sans perdre ses propriétés, nous le réintroduisons dans le cycle de production de nos bottes.

Mélanges extérieurs (partie visible externe)

40 % en poids de mélange de caoutchouc recyclé

Renforts

90 % en poids de mélange caoutchouc recyclé

Semelles premières

(« premières de montage ») : 50 % minimum de textiles recyclés (chutes de doublures)



Au global, nos références permanentes sont constituées de 34 % de matériaux recyclés.

45,3%

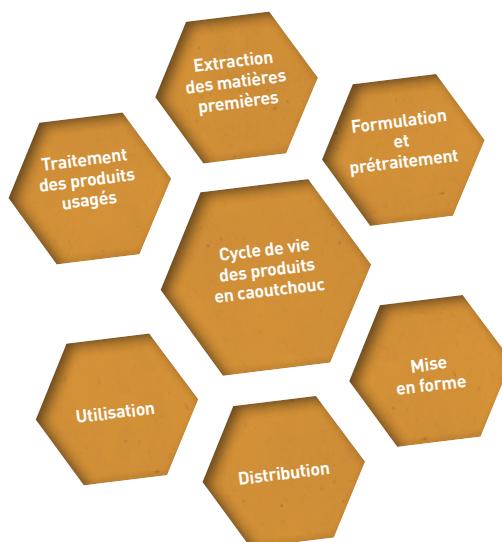
de déchets valorisés (site d'Ingrandes)

L'AMÉLIORATION CONTINUE

Notre bureau d'étude et notre laboratoire s'inscrivent depuis toujours dans une démarche d'amélioration continue des processus de fabrication afin de limiter l'impact environnemental de nos produits.

Actions d'amélioration réalisées en 2015

- La formulation du mélange des premières de montage a été modifiée afin d'incorporer plus de poudres recyclées issues du mélangeur interne (6,6 % à 11,4 %).
- Utilisation de silicone en base aqueuse en finition mis en place sur 4 des 5 flux de production.
- Démarrage en fin d'année de nouveaux essais :
 - 15 % de solvants sans COV introduits dans une nouvelle formulation des dissolutions dédiées à nos semelles ;
 - essai de colle de base en latex naturel aux postes d'encollage.



Maîtriser ensemble nos consommations



DANS NOTRE ACTIVITÉ DE DISTRIBUTION

Notre réseau de distribution est notre deuxième cœur d'activité après la fabrication de nos emblématiques bottes en caoutchouc. Composé de 43 magasins, notre réseau Retail fait partie intégrante de notre démarche RSE.

On peut citer en exemple les principales mesures prises :

- actions environnementales : remplacement progressif des équipements d'éclairage par des dispositifs moins gourmands en électricité, arrêt des écrans de télévision dans l'ensemble de notre parc de magasins.
- actions sociétales : choix de partenaires locaux et de produits à impact limité sur l'environnement.

Ces préoccupations sont à la base de notre nouveau concept de magasins « Light », en accord avec nos valeurs que sont la simplicité et la responsabilité.

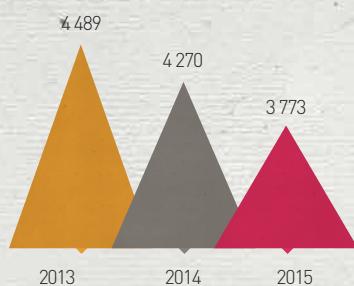
Le concept « Light » correspond à : moins cher, plus sobre et plus responsable !

En effet, l'éclairage de ces magasins est 100 % LED, ce qui permet de baisser de 50 % la consommation d'électricité.

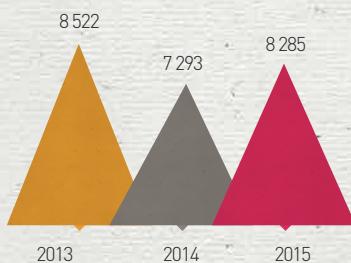
Le mobilier est 100 % français, le parquet est labellisé FSC* et bien d'autres engagements !

En 2015, après un essai concluant dans nos magasins d'Aix-en-Provence et de Deauville, nous avons décidé de déployer progressivement ce concept dans nos réseaux Retail et Affiliés.

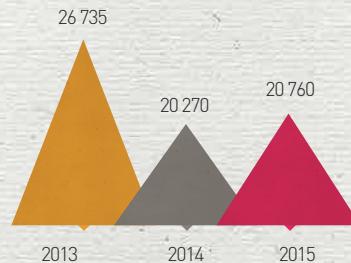
Consommation d'électricité en MWh du site industriel et du siège*



Consommation de gaz naturel du site industriel en MWh **



Consommation de fuel du site industriel en litres**



* Consommation du site de production et du siège social au 31/12 ** Consommation du site de production au 31/12

AVEC DES ÉNERGIES RENOUVELABLES !

Avec environ 5 000 MWh de consommation globale, le verdissement de notre mix énergétique associé à notre politique d'achats responsables a été l'un de nos axes d'amélioration cette année.

Depuis le 1^{er} novembre 2015, notre nouveau contrat d'énergie inclut 100 % d'énergies renouvelables.

En effet, notre consommation est issue de la production hydraulique d'électricité certifiée par EECS GO** via la Garantie d'Origine. Cette nouvelle disposition concerne les tarifs Jaunes et Verts (notre site de production, notre siège social et 10 boutiques) qui représentent 78,5 % des achats d'électricité.

POUR ALLER PLUS LOIN EN 2016
Les 21 % restants seront challengés lors du prochain appel d'offre sur les Tarifs Bleus.

* Forest Stewardship Council. Le label FSC permet de garantir que les produits utilisés proviennent de ressources contrôlées et prélevées de manière responsable.

** Le cadre EECS GO est un système de certification de l'énergie européen qui vise à intégrer à l'échelle européenne les émissions, conservation, utilisation et transfert de garanties d'origine, et ce dans un contexte commercial. Le cadre EECS entend ainsi favoriser les échanges de garanties d'origine et promouvoir leur libre circulation au sein du marché intérieur de l'Union européenne.

LA SENSIBILISATION DE NOS ÉQUIPES

L'implémentation de notre démarche RSE n'est possible qu'avec l'adhésion réelle des salariés.

En effet, notre réussite va passer par l'évolution de l'état d'esprit des différentes composantes de l'entreprise. Durant l'année 2015, Aigle a régulièrement sensibilisé ses collaborateurs par :

- des interventions durant les réunions d'information trimestrielles ;
- la réalisation d'un rapport développement durable ;
- la conception d'un espace intranet dédié ;
- la diffusion d'un film de sensibilisation ;
- la mise en place de la Journée Développement Durable sur le site d'Ingrandes et au niveau du siège social.



Agir pour la biodiversité sur notre site d'Ingrandes

Lancé en 2014, avec le concours financier de la Fondation LISEA Biodiversité, le projet « Aigle Expérience » s'inscrit dans la continuité de différentes politiques et stratégies :

- la stratégie nationale de la biodiversité appliquée en Poitou-Charentes ;
- le SRCE (Schéma régional de cohérence écologique) - Vienne à proximité immédiate ;
- une politique routière soucieuse du respect de l'environnement du conseil départemental de la Vienne ; (gestion raisonnée des talus routiers).



En 2014, nous avons réalisé un audit biodiversité stratégique comprenant une analyse de l'état initial, une évaluation des principaux impacts positifs et négatifs de l'activité, et une identification des enjeux.

Conformément au plan initial, nous avons réalisé en 2015 le recensement des espèces animales et végétales présentes sur le site d'Ingrandes avec un bureau d'études spécialisé. Au total, 180 espèces ont été identifiées sur notre site de 28 hectares.



41 OISEAUX



12 MAMMIFÈRES



4 AMPHIBIENS



2 REPTILES



54 INSECTES



67 FLORE

Nombre d'espèces recensées sur le site

PAR FAMILLE



»»»»»»

CRÉER

de la valeur partagée

Garantir la qualité sociale et environnementale de nos produits est la meilleure façon de valoriser la marque AIGLE et de la rendre digne de la confiance que nos consommateurs lui portent.

Dans cette logique, nous faisons de notre mieux pour contribuer au dynamisme économique national. Pour les produits que nous ne fabriquons pas nous-mêmes, nous faisons preuve de la plus grande vigilance quant à la maîtrise de l'impact social et environnemental de nos fournisseurs.

Acheter « responsable »

DES PRODUITS DURABLES & RESPONSABLES

Nos produits sont conçus durablement, de par leur durée de vie importante (plus particulièrement en ce qui concerne notre première offre historique avec nos bottes en caoutchouc). Nos équipes de développement produits et achats intègrent les réflexions environnementales au même titre que la faisabilité technique, la maîtrise des coûts et des délais ainsi que la performance d'usage.



À l'origine, le choix de la fourrure naturelle provient de notre histoire, notre positionnement premium et notre « savoir-protéger ». Cependant, consciente des enjeux de protection de la nature et du bien-être animal, la Direction d'Aigle a décidé de remplacer l'emploi de fourrures naturelles par des fourrures synthétiques qualitatives à partir de la collection de l'hiver 2016.



UN CODE DE CONDUITE POUR LES FOURNISSEURS

Lancé en 2014, le projet « Politique Achats Responsables » a pour objectif d'accompagner les fournisseurs en vue de l'amélioration de leurs pratiques dans une démarche de progrès continu.

Sur la base de notre parc fournisseurs actifs sur la fabrication de la collection printemps-été 2016, 91 % d'entre eux ont signé notre code de conduite. La signature de ce dernier est devenue un prérequis incontournable de partenariat avec Aigle pour nos fournisseurs de produits finis (vêtements et chaussures) et de matières de nos bottes.

En parallèle de la diffusion de notre code de conduite, une procédure d'audit et une grille de vérification ont été conçues et nous avons formé, en septembre dernier, une dizaine d'auditeurs internes aux techniques relatives à l'audit social et environnemental.

Les 10 points clés de notre code de conduite

- Liberté d'association et droit à la négociation collective
- Interdiction de toute discrimination
- Salaire et avantages
- Durée du travail
- Santé et sécurité
- Interdiction du travail des enfants
- Interdiction du travail forcé
- Protection de l'environnement
- Protection des animaux
- Relations de travail éthiques
- Refus de la contrefaçon
- Système management

PLUS DE SÉLECTIVITÉ DANS LES ACHATS GÉNÉRAUX !

Avec un budget de 23 M€ d'euros en moyenne par an et plus de 400 fournisseurs et prestataires de services, les achats généraux englobent, entre autres, les dépenses relatives à la communication, à l'entretien des bâtiments, ou encore à l'achat de fournitures et de matériels.

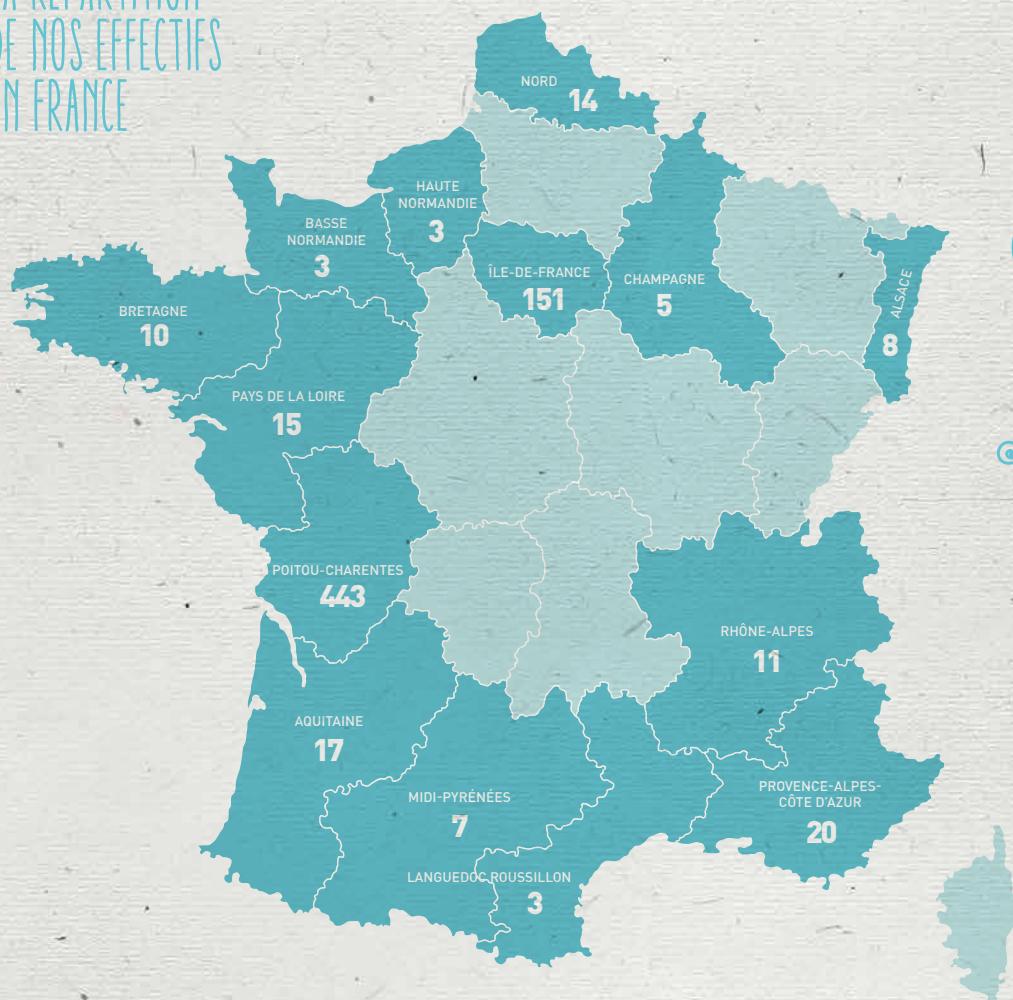
Une nouvelle fonction a été créée au sein de la Direction Administrative et Financière. Elle a pour mission de centraliser et de professionnaliser la fonction, en prolongement de notre politique RSE, venant ainsi la renforcer sur le domaine de la loyauté des pratiques par la définition de règles et l'intégration de critères RSE dans le choix de nos partenaires.

POUR ALLER
PLUS LOIN
EN 2016

Mise en place d'un comité de pilotage opérationnel des audits trimestriels
Définition du programme audit et des objectifs de l'année, du suivi des indicateurs d'audits et des plans d'actions

Faire vivre notre territoire

LA RÉPARTITION DE NOS EFFECTIFS EN FRANCE



238
embauches
en France en
2015 !
(CDI / CDD)

95%
de CDI

Fort de ses 695 salariés dont 443 sur le site d'Ingrandes-sur-Vienne, le groupe Aigle souhaite conforter sa position d'employeur de référence dans la région Poitou-Charentes, dans des domaines prioritaires comme le recrutement, la formation, la santé-sécurité ou la protection sociale des salariés. Développer l'exemplarité en matière de diversité et de lutte contre les discriminations, par la sensibilisation de tous et par la formation.

Nous entretenons un dialogue régulier avec les acteurs de notre territoire d'implantation de notre site d'Ingrandes-sur-Vienne (mairies, conseil régional, association régionale des conditions de travail, groupement local d'employeurs, ...). De plus, via son réseau Retail composé de 43 magasins, Aigle assure une présence dans 100 % des régions contribuant ainsi au rayonnement économique de la marque sur les territoires.

DES FOURNISSEURS & PARTENAIRES LOCAUX

Nous privilégions les approvisionnements locaux pour nos bottes « Made In Châtelleraut » afin de réduire l'impact carbone et de diminuer les coûts intermédiaires. Environ 60 % de nos fournisseurs liés à la fabrication de nos bottes sont situés en France et la plupart de nos sous-traitants intervenant sur le site sont locaux (opérations de maintenance, entretien des espaces verts,...).

60%
de fournisseurs
liés à la fabrication
de nos bottes sont
français

DES CONTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

La formation de nos collaborateurs, l'insertion des jeunes stagiaires et apprentis, notre collaboration avec le centre d'aide par le travail contribuent à l'essor de la région. De plus, nous proposons des visites gratuites de notre site de production afin de partager notre savoir-faire unique de « maître caoutchoutier ».

En 2015, nous avons accueilli près de 900 visiteurs contre 700 visiteurs en 2014. Tous les types de public y sont représentés : clients, fournisseurs, collégiens et lycéens, étudiants, et de nombreuses associations.

900
visiteurs sur
le site
d'Ingrandes

LE PARTAGE DE NOS SAVOIR-FAIRE

Cette année, nous avons contribué à promouvoir notre savoir-faire unique au travers de plusieurs actions :

- première participation au salon Made In France 2015 ;
- participation à la Fête française à Düsseldorf ;
- collaboration avec des marques françaises (Le Slip français, Paul & Joe, Nature et Découvertes ...).



Politique de mécénat

Depuis de nombreuses années, Aigle s'implique dans la société par son investissement auprès d'associations comme, entre autres :

- le don de plus de 9 000 vêtements, chaussures et bottes à des associations locales telles qu'Emmaüs, Un autre monde, ou encore Solidarité Madagascar Touraine, la SPA, dons aux sinistrés du Var ;
- notre participation pour la 6^e année consécutive à la Grande Braderie de la mode AIDES, pour soutenir la lutte contre le SIDA ;
- notre soutien aux Solidays ;
- notre soutien à l'expédition nautique «Odysée Sillage ».

Notre implication pour soutenir la culture :

Depuis plus de 15 ans, nous sommes partenaires de Jazzellerault, le festival de jazz de la ville de Châtelleraut.

9000

pièces données,
équivalent à 282 P€,
soit 4 fois plus qu'en
2014 !





REMERCIEMENTS

INTERVIEWÉS

Jérémy BASTARD, Responsable Agencement & Travaux Retail • Jeanne Lydie BERTAUDIÈRE, Assistante Emploi & Formation • Estelle BLANLOEUIL Gestionnaire Achat Sourcing • Hugues DEBIEUVRE, Directeur Réseau Nature • Sylvain DEMOCRATE, Directeur Administratif & Financier • Karine DEVANT, Responsable Emploi & Formation • Bernard ELIAUME, Responsable services techniques • Caroline GOETHALS, Directrice Marketing Chaussants • Raphaëlle GUEDDI-CHARLES, Directrice Digital • Jean GUYON, Responsable Commercial Grands Comptes et Multimarques • Jean-Francois GUYOT, Responsable Laboratoire Bottes • Marie-Andrée JÉZÉQUEL, Directrice Communication • Thomas LACZNY, Directeur Retail • David LAMARCHE, Directeur Commercial Europe & Amérique • Julien LUCCIONI, Attaché de presse • Julie LUPÉ, Responsable Comptabilités • Virginie De MAILLARD, Responsable Ressources Humaines • Eric MARTINS, Coordinateur Maintenance et Travaux Retail • Sophie MIGEON, Chef de projet Trade marketing • Joëlle MIRONNEAU, Assistante Ressources Humaines & Relations Sociales • Jacques PELLISSIER, Directeur des Opérations • Charlène PIAULT, Chargée de Sécurité & Environnement • Irène RABUSSIÈRE, Responsable Achats Généraux et Matières Premières • Geneviève RICHARD, Responsable Sécurité Environnement • Diane RICHARD, Marketing manager Europe & Amérique • Alain SALCEDO, Directeur du site – Secrétaire Général – Directeur des Ressources Humaines • Alexandre SIMON, Responsable Qualité • Cyrill VERNAULT, Responsable contrôle qualité chaussant et SAV • Dominique VIGNES, Directrice Marketing Vêtements

CONTACTS

Yves Trousselle, Directeur Responsabilité Sociale & Environnementale
y.trousselle@aigle.com

Aissata Kante, Coordinatrice Responsabilité Sociale & Environnementale
a.kante@aigle.com

Merci à Linda PETROVA notre graphiste

Pour en savoir plus, demandez notre rapport de gestion 2015

CRÉDITS

Réalisation : Agence PatteBlanche – www.patte-blanche.com

Crédits photographiques : gettyimages

Impression : document imprimé sur du papier recyclé





AIGLE

DEPUIS 1853



Horizon durable est le terme que nous avons choisi pour accompagner la lisibilité de notre démarche auprès de nos parties prenantes, et en premier lieu de nos collaborateurs. Ce terme symbolise un domaine qui s'ouvre à notre esprit et à notre action. Il résonne avec nos perspectives d'avenir où se confondent les différents champs de notre responsabilité. Il se veut le reflet de notre volonté de progresser, à petits pas, vers une ligne claire et dégagée. Parce que jamais atteignable, cet horizon appelle l'ambition et la vision à long terme, avec pour seules limites celles que nous nous déciderons ensemble de nous fixer.

SITE D'INGRANDES-SUR-VIENNE
CS 30755 - ZI SAINT-USTRE
86107 CHÂTELLERAULT CEDEX

AIGLE INTERNATIONAL S.A.
SIÈGE SOCIAL, 17-23, RUE SAINT-DENIS CS 50066
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT
FRANCE

WWW.AIGLE.COM